



Communiqué de presse - Paris, le 17 juin 2025

Uniclimate se félicite du maintien de MaPrimeRénov' pendant l'été pour les monogestes

Après l'annonce du maintien cet été de MaPrimeRénov' pour les monogestes, la ministre du Logement, Valérie Létard, et ses conseillers, ont reçu dans la matinée du mardi 17 juin une délégation de représentants de la filière professionnelle du bâtiment, dont Uniclimate.

L'organisation professionnelle des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques, se félicite du maintien des aides publiques à la rénovation par gestes, dont le changement du système de chauffage fait partie intégrante.

Selon elle, cette décision est justifiée à plus d'un titre :

- Les aides à la rénovation par geste ont prouvé leur efficacité en termes de décarbonation et d'efficacité énergétique pour les ménages français éligibles.
- Elles sont également les plus efficaces en termes d'investissement public : un euro d'aide investi en rénovation par geste génère trois euros de travaux d'efficacité énergétique et des recettes de TVA pour l'État.
- Contrairement à la rénovation d'ampleur, la rénovation par geste fait déjà l'objet de contrôles dont l'efficacité peut être rapidement renforcée.
- Par ailleurs, le traitement des dossiers de rénovation par gestes au fur et à mesure des demandes par l'Anah ne rencontre pas de difficulté particulière (au premier trimestre 2025, près de 94 % des dossiers déposés ont été acceptés, selon l'Anah).

« Le maintien de MaPrimeRénov' pour les monogestes pendant l'été est une très bonne nouvelle pour les ménages et les fabricants de systèmes solaires thermiques, de chaudières biomasse et de pompes à chaleur ainsi que toutes les combinaisons pertinentes de systèmes ! »

En effet, la filière du génie climatique, déjà fragilisée économiquement par la forte versatilité des aides publiques, accuse le coup de deux années consécutives de forte chute des ventes d'équipements et la tendance à fin avril 2025 ne montre aucune amélioration notable (voir les chiffres page 2).

Concernant les pompes à chaleur plus particulièrement, cette suspension n'aurait fait que fragiliser une filière qui était pourtant prête à engager des investissements massifs dans sa capacité de production dans le cadre du Plan 1 million de PAC produites en France.

Dans ce contexte, Uniclimate a profité du rendez-vous de ce matin pour rappeler aux pouvoirs publics la nécessité d'une stabilité et d'une visibilité des dispositifs d'aides publiques à la rénovation énergétique afin de créer les conditions favorables à la poursuite des investissements prévus par les industriels.

Pour aller plus loin, en concertation avec les acteurs de la filière, la ministre du Logement a annoncé plusieurs chantiers :

- Ouverture d'une réflexion sur un futur dispositif de rénovation par gestes successifs.
- Lutte renforcée contre la fraude.
- Préparation des conditions d'application des monogestes en 2026.

Un nouveau rendez-vous a été pris deuxième quinzaine de juillet avec ce comité de suivi.

17 rue de l'Amiral Hamelin - 75116 Paris • Tél. : 01 45 05 70 00
Email : uniclima@uniclima.fr • www.uniclima.fr • SIRET : 512 693 888 00020 - APE : 9412 Z



Chiffres de ventes des équipements du génie climatique aux distributeurs spécialisés* :

PAC air/eau :

- Janvier à avril 2025 : - 13 % en nombre
- 2024 : - 40 % en nombre
- 2023 : - 14 % en nombre

Chaudières biomasse :

- Janvier à avril 2025 : - 7 % en nombre
- 2024 : - 45 % en nombre
- 2023 : - 60 % en nombre

Solaire Thermique :

- Janvier à avril 2025 : - 25 % en m² de capteurs
- 2024 : - 23 % en m² de capteurs
- 2023 : + 8 % en m² de capteurs

***Note explicative :** *Les chiffres qui sont présentés ci-dessus reflètent les ventes des industriels en volume. Pour une grande partie des produits, les ventes des industriels s'adressent aux distributeurs qui eux-mêmes commercialisent localement les équipements.*

À propos d'Uniclimate

UNICLIMATE est l'organisation professionnelle des industries thermiques, aérauliques et frigorifiques. Elle rassemble 92 marques et 69 sociétés ou groupes dans différents secteurs d'activité : chaudières et brûleurs gaz ou fioul, radiateurs à eau chaude, énergies renouvelables (chaleur solaire et chaudières biomasse), pompes à chaleur, froid et climatisation, ventilation et traitement d'air des bâtiments, filtration et épuration de l'air. Avec 87 usines et 57 centres de recherche et développement, Uniclimate compte 23 500 emplois en France répartis sur près de 400 sites (sièges sociaux, usines, agences, centres de formation...). Uniclimate réunit la plupart des acteurs des marchés avec une grande représentativité, pouvant atteindre plus de 90 % selon les secteurs. En France comme en Europe, Uniclimate est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour les travaux réglementaires et normatifs visant à améliorer la qualité et la performance des produits. www.uniclimate.fr